



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E17389

VALABLE JUSQU'AU 05/02/2024

ÉDITÉ LE 13/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/06/1996
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 26/02/2016
2 325 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 407 794 551

Siret : 407 794 551 00231

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 0135.834 0A

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5680120504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5680120504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : GCC

226 AVENUE DU MARECHAL FOCH
BP 2036
78132 LES MUREAUX CEDEX

Téléphone : 01 34 92 40 00

Fax : 01 30 99 33 55

Portable :

Site Internet : www.gcc.fr

E-mail : ghislaine.berquer@gcc.fr

Responsabilité légale :
MARCEL JACQUES PRÉSIDENT / TESTE DU BAILLER ANDRÉ-FRANÇOIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 1 147 Tranche de classification : EFF6C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	17/05/2022
5312 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2023
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	17/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	17/05/2022
o Isolation des planchers bas	17/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.